



Phoebus, la vertueuse

« PAR NOBLESSE ET GENTILLESSE »



© Ch. Rocheleux

Ch. Rocheleux.

Les voyages de chasse sont hors de prix ? Pas si sûr ! Une association sort de l'ombre par la voix de son président. Christian Rocheleux expose sa « marche forcée cynégétique ». Exemple !

Connaissance de la CHASSE En 1997, vous avez créé l'association Phoebus. Qu'elle est sa vocation ?

Christian Rocheleux : La vocation de l'association Phoebus est de mettre en relation des chasseurs et des détenteurs de plan de chasse. Depuis la création de l'association, certaines limites ont cependant été fixées. Géographiques, tout d'abord. Les détenteurs de territoires sont essentiellement cantonnés dans le quart sud-ouest de la France. Cynégétiques enfin, les plans de chasse ne concernent que le grand gibier et la chasse individuelle, c'est-à-dire à l'affût ou à l'approche.

L'association ne concerne donc que les chasseurs « silencieux » de grand gibier dans le Sud-Ouest. Pour quelle raison avoir fixé ces limites ?

Nous n'avons pas cherché à fixer des limites. Elles se sont imposées

d'elles-mêmes. Sur le plan géographique tout d'abord, nous proposons des territoires de chasse dans le quart Sud-Ouest en raison de ma localisation. Habitant cette région, il m'était plus facile de trouver des territoires dans cette partie de la France que dans d'autres secteurs que je ne connais pas et où je n'ai pas de relations avec les responsables de territoires. À cela vient se greffer un contexte culturel. Les populations de grands gibiers se sont fortement développées en France et particulièrement dans le grand Sud-Ouest. Mais la demande de chasse n'a pas forcément suivi en raison du faible attrait que suscitent certains gibiers sur les chasseurs locaux. D'où l'intérêt de proposer en priorité des modes de chasse et des gibiers qui n'intéressaient pas trop les chasseurs locaux qui étaient prêts à céder une partie de leurs droits. Il est certain que je ne trouverais pas de territoire proposant des journées de chasse à la palombe dans le Sud-Ouest, ni même aux sangliers. Deux espèces de gibiers qui connaissent un engouement, voire une admiration, sans cesse croissants dans cette région.

L'association propose de chasser quelques isards, pour un prix raisonnable. Une rareté tant ce gibier est prisé par les chasseurs locaux.

Vous ne proposez pas de chasses au sanglier. Quelles sont exactement les espèces que Phoebus propose de chasser ?

Le chevreuil intéresse une majorité de nos adhérents. Nous proposons également des territoires pour la chasse du cerf, du mouflon, du chamois et un petit peu d'isard. Ce dernier étant également un gibier recherché par les chasseurs locaux.



Vous n'êtes pas la seule association, ni même la seule structure, à proposer des chasses au chevreuil en France. Qu'est-ce qui vous distingue ?

Tout ! Pour être plus clair, commençons par l'état d'esprit. À l'origine, et cela reste inchangé aujourd'hui, notre souhait était de permettre à ceux qui n'avaient pas de territoire de pouvoir ponctuellement chasser le grand gibier. Nous n'avons jamais voulu en faire un commerce, ni même rendre ce projet rentable. Pour cette raison, notre association a rédigé un règlement très clair. Notre action consiste à fournir un contact à un chasseur qui nous le demande. Concrètement, vous me dites, je souhaiterais chasser le mouflon à l'approche. Nous vous proposons plusieurs secteurs (Massif Central ou Alpes). Nous vous donnons le contact d'un responsable de territoire qui est prêt à vous recevoir et vous vous accordez sur le prix de la prestation. Phoebus établit le lien. En aucun cas nous ne percevons une rétribution financière pour la prestation fournie. Le seul apport financier que nous demandons, c'est une cotisation annuelle dont les montants paraissent, au regard de ce que peut coûter la chasse aujourd'hui, dérisoires ! (lire encadré p. 42).

D'autres associations ont pour but de rapprocher les chasseurs dépourvus de territoires des détenteurs de plan de chasse ?

Phoebus propose la chasse du mouflon dans les Pyrénées et les Alpes du Sud.



C'est vrai, mais leur fonctionnement n'est pas le même. Il suffit de comparer. Chez Phoebus, lorsque vous avez pris contact avec le détenteur du plan de chasse, vous avez, après une rapide présentation du territoire, la possibilité de chasser généralement seul. C'est un contexte souvent recherché par beaucoup de personnes qui veulent « chasser » et non être guidées. À cela, il faut souligner que vous n'avez pas à rémunérer le guide en question puisqu'il n'y en a pas. Cela coûte également moins cher.

Chez Phoebus, après accord avec le propriétaire, vous partez chasser seul et si vous tirez, vous repartez avec votre gibier en entier, de la tête aux pieds. Le tarif est préalablement fixé et il n'y a pas de mauvaises surprises, contrairement au système trompeur de tarification selon la cotation du trophée qui peut très vite grimper.

Le chasseur connaît donc à l'avance ce que va lui coûter son séjour, quel que soit le gibier prélevé, mais les prix ne varient-ils pas fortement d'un territoire à l'autre ?

Non. Quoi qu'il en soit, nous indiquons généralement sur notre site une fourchette de prix par catégorie de gibier. Par exemple, pour le chevreuil, c'est entre 150 et 250 €. Le prix est souvent fixé en raison de la qualité générale des trophées ou de la densité des animaux sur un territoire ou sur un secteur donné. Évidemment, le chasseur doit prendre en compte ses frais de déplacement, d'hébergement et de restauration. À lui de s'organiser, mais au final, il est certain que cette formule est bien moins coûteuse. D'ailleurs, nos adhérents ne s'y trompent pas. Certains nous font confiance depuis plus de 10 ans.

Une fois mis en contact, le chasseur achète finalement un bracelet à une Acca ?

Non, pour diverses raisons, on ne peut pas le décrire ainsi, même si j'en conviens cela revient explicitement au même. En fait, l'association « qui ne fait pas de commerce » et ne peut donc rien vendre, délivre une carte d'invité temporaire payant. Qu'il reste un jour ou une semaine, cela lui reviendra au même prix.

L'association propose divers territoires de chasse dans les Alpes, le Massif Central, les Pyrénées et une partie du Sud-Ouest.

« Mettre en relation chasseur et détenteur de plan de chasse »



Ne craignez-vous pas que les chasseurs traitent, en direct l'année suivante avec l'Acca ?

Bonne question ! Figurez-vous que cela nous est déjà arrivé. Certains ayant bénéficié des avantages conséquents que leur avait fourni l'association au prix de 20 € n'avaient pas cru bon de renouveler leur adhésion l'année suivante pour revenir chasser au même endroit. Comme quoi, avec certains vous pouvez faire preuve d'un certain altruisme, cela ne les empêchera jamais de faire preuve de la plus basse des mesquineries. Les responsables d'Acca avec lesquels nous « travaillons » ont vite compris que ce genre d'individus qui n'était pas souhaitable dans l'association, ne l'était pas non plus chez eux. Ils refusent en général. Et surtout, à la clé, lorsque l'information remonte à nous, ce qui finit toujours par arriver, on leur ferme les portes des autres territoires. Il est indispensable d'en arriver là. Mais ils n'ont en fait aucun



Si le guide est une assurance pour le chasseur, d'autres préfèrent « mériter » leur chasse seul. Phoebus propose ce luxe.

intérêt à le faire vu le montant des cotisations que nous demandons. D'autant que nous sommes la seule association de ce type en France.

Dans le même registre, ne craignez-vous pas que certains chasseurs, capables de dépenser beaucoup d'argent ne fassent aussi grimper les prix, qui demeurent très raisonnables ou faute de guide se permettent de faire n'importe quoi sur le terrain ?

Je répondrais, dans le même registre, que ce n'est pas dans leur intérêt. Ces mêmes chasseurs seront confrontés à une hausse l'année suivante, puis la suivante, pour finir par devenir inintéressante pour eux. Du côté des Acca, cela peut également être tentant. Mais vous savez, nous sommes dans le Sud-Ouest, il y a un état d'esprit. La chasse et l'argent, au final, ne font jamais bon ménage, ni pour

la pratique ni pour le profil du chasseur qui en veut toujours plus et en fait le moins possible. Beaucoup de sociétés ont compris qu'elles avaient intérêt à figer les prix. En dernier recours, nous savons toujours comment se comporte un adhérent. Cela vaut également pour le comportement sur le terrain. Tous les territoires sont très chassés en battue par les chasseurs locaux qui savent toujours ce qui se passe ou s'est passé chez eux.

En définitive, vous proposez bénévolement, à des chasseurs que vous ne connaissez pas des séjours de chasse au rapport qualité/prix inégalé en France. Quelle est votre motivation ?

C'est assez bien résumé. Ma motivation, c'est l'avenir de la chasse et surtout une certaine vision de sa pratique. Du respect, de la convivialité, de l'accessibilité, de la découverte... en somme. C'est



À PARTIR DE 5 EUROS

Pour tous !

de 40 € pour les autres grands gibiers, à l'exception du cerf (60 €). Une espèce qui est traditionnellement très chère en chasse individuelle. Des tarifs qui nous paraissent tout à fait accessibles », confie Christian Rocheleux. Une réduction de 50 % est accordée aux serviteurs de la chasse : gardes assermentés, agents des fédérations et offices, conducteurs de chiens de sang, piégeurs agréés sur présentation d'un document justificatif.

Comme pour beaucoup d'associations à but non lucratif, Phoebus fonctionne à partir d'une cotisation annuelle. « Pour accéder à nos services, les personnes qui souhaitent devenir adhérentes doivent renouveler chaque année leur cotisation annuelle. Les montants sont de 5 € pour les jeunes chasseurs, de 20 € pour les amateurs de chasse au brocard,

« Nous sommes la seule association de ce type en France »



C'est la chasse du chevreuil en période de rut qui rassemble la majorité des adhérents.

Phoebus ne proposera-t-elle toujours que la chasse dans le Sud-Ouest?

Cela dépend des gestionnaires de territoires. Si un Breton ou un Picard me contacte pour ouvrir son territoire, je suis preneur car notre souci est aussi de raccourcir les déplacements de nos adhérents.

propos recueillis par Thibaut Macé

vrai, Phoebus ne nous rapporte rien. La recherche de territoire demande beaucoup d'investissement personnel. Une sorte de sacerdoce !

Comment envisagez-vous l'avenir de Phoebus?

L'association se porte bien, même si elle n'a jusqu'à présent jamais cherché à faire parler d'elle et ne fonctionne qu'au travers du bouche à oreille. Nous commençons à créer des filiales afin de nous régionaliser. Ce fut le cas de Phoebus Armagnac, qui fonctionne désormais de manière autonome. Nous envisageons la même démarche dans d'autres départements.

Votre association fonctionne uniquement

avec les cotisations et ne bénéficie d'aucune subvention qui se révélerait pourtant bien légitime?

Non, nous n'avons pas de subventions. Il est vrai qu'en contribuant à faire circuler les chasseurs, nous augmentons par exemple, le nombre de validations départementales et donc les cotisations des chasseurs à l'égard des fédérations. Ce ne sont pas spécialement des subventions que nous cherchons, mais plutôt des appuis pour nous aider à proposer encore plus de territoires. Je pense que nous travaillons pour les fédérations, il serait légitime qu'elles nous appuient. Actuellement, je souhaiterais développer davantage les Pyrénées.

PHOEBUS.FR

Bonne conduite



Pour comprendre l'esprit de Phoebus, son fondateur Christian Rocheleux aime à citer Gaston Phoebus : « Je ne devrais enseigner à prendre les bêtes que par noblesse et gentillesse et pour y prendre agrément. Il y aurait ainsi plus de bêtes, si on ne les tuait pas faussement et on en trouverait toujours à chasser ». Ainsi, depuis

13 ans, l'association voit le nombre de ses membres augmenter progressivement. Elle en compte près de 200 actuellement. Pour connaître le code de bonne conduite de l'association ainsi que les territoires et gibiers qu'elle vous propose de chasser, rendez-vous sur : www.association-phoebus.com ou appelez au 05 62 16 01 18 (le soir).

